

EXTRAORDINAIRE.—Le *Nashville Banner*, contient les détails curieux de l'extraction d'un serpent vivant dans l'estomac d'une jeune femme, qui portait ce reptile depuis quatre ans. Il paraîtrait que le 26 juin dernier le Dr. Burger fut appelé en toute hâte auprès de Thanful Taylor qu'on disait dans des convulsions horribles à voir. Le docteur trouva la jeune personne dans les bras de son beau-père pendant que sa mère tenait quelque chose qui lui sortait de la bouche; le docteur approcha de la malade et, à la grande stupéfaction de tous les assistants, lui arracha de la gorge un serpent vivant mesurant vingt-trois pouces de long et huit lignes de diamètre.

Il appert des renseignements cueillis par le reporter du *Nashville Banner*, que depuis deux ans surtout la jeune fille avait souffert d'étranges tortures dont on ignorait complètement la cause. Plusieurs la pensaient possédée du démon, et un petit nombre attribuait ces convulsions à la présence dans son estomac de quelque animal vivant. Le reptile a vécu encore 4 ou 5 minutes après l'extraction; il était couvert d'une substance mucueuse. La jeune fille est maintenant bien et ne sait comment remercier le médecin qui l'a délivrée de cet horrible animal.

NOYÉ.—Dans l'après-midi de dimanche, le 26, un jeune homme de 27 ans, nommé Thomas Hall, s'est noyé en face du quai de Ste. Anne du Bout-de-Pile. Il revenait avec un de ses amis de faire une promenade en chaloupe, lorsqu'en abordant leur embarcation mal conduite se frappa rudement contre la jetée et coula à fond immédiatement. Comme il ne savait pas nager, il disparut immédiatement sous l'eau.

Son cadavre a été retrouvé quelques heures après et l'enquête ordinaire a été tenue. Le défunt était natif de Plantagenet, Ont., il était depuis plusieurs années employé chez M. M. Grier, meunier, de Ste. Anne, et jouissait de la meilleure réputation.

Ste. Thérèse.—Une des familles les plus estimables de Ste. Thérèse (la famille Sévère Gratton) avait à subir le 21, une terrible épreuve. Le père et ses quatre fils, étaient sortis tous ensemble faire la pêche sur la rivière des Mille Isles. Joyeux et alertes, en s'efforçant de retirer leurs filets qu'ils avaient jetés à l'eau, l'embarcation chavira. La rivière mesurait 25 à 30 pieds de profondeur à cet endroit. Sans espoir de secours, car il n'y avait auprès aucune autre embarcation, pas même au rivage où l'accident avait attiré une douzaine de spectateurs, ils luttent contre la mort qui les presse et les menace. Pendant quelque temps on les voit surnager à la surface de l'eau, puis l'aînés des enfants parvient à remonter dans l'embarcation. Tendait une main secourable, il retire des flots le père qui périt. Grâce à Dieu! le plus jeune frère âgé de 8 ans seulement s'était cramponné à ses habits, et lui aussi est sauvé. Il restait encore deux victimes presque épuisées de fatigues. Elles luttent généreusement, mais les forces commencent à leur manquer, car l'embarcation à moitié remplie d'eau, sombrant presque sous le poids de la charge, ne permet pas de leur porter un prompt secours. Le père voulant sauver ses enfants, jette au loin des cris de détresse, mais quand les secours arrivent, il est trop tard. Les deux frères à quelques pieds de distance étaient disparus sous les eaux, pour ne plus reparaitre. Ils étaient noyés.

Le plus âgé se nommait Augustin, élève au Collège de Ste. Thérèse. Entrant dans sa dix-huitième année, il allait commencer ses classes de philosophie. Sage, pieux, très ami du travail et doué d'un bon talent, il était le modèle de ses condisciples et la joie de ses maîtres.

Le second frère, âgé de quinze ans, consolait chez lui ses parents par sa soumission, son travail et sa piété exemplaire.

Le steamer le *Sullan*, de Calcutta, est entré dernièrement dans la Tamise avec une cargaison d'animaux sauvages d'Afrique, tel que rhinocéros, tigres, léopards et autres carnivores de grande taille. Pendant le voyage, un des léopards s'est échappé de sa cage et a régné en maître, plusieurs heures durant, sur le navire. Comme bien on le pense, l'équipage et les passagers, en apercevant l'animal sur le pont, se sont sauvés au plus vite qui dans les cordages, qui dans les cabines en assurant solidement les portes. Après avoir rôdé en tous sens sur le navire, le léopard se présenta tout à coup à la cabine des chauffeurs, qui firent toutefois reculer le terrible visiteur en dirigeant sur lui les tuyaux chauffés. Le navire était menacé de s'arrêter en pleine mer. Après bien des pourparlers entre les hommes qui étaient perchés dans les cordages, il fut décidé qu'il fallait renoncer à l'idée de reprendre l'animal et aviser au moyen de le détruire avant l'arrivée de la nuit. Un des passagers était muni d'un pistolet, mais il n'avait pas de balle. Il fallut donc avant tout improviser un projectile. Enfin, après bien des difficultés, le passager armé réussit à charger son pistolet, et du premier coup abattit le léopard, à la grande satisfaction de l'équipage et de tout le monde à bord.

Le *Diamond Rheumatic Cure* fait son chemin. Les rhumatismes ne sont plus possibles. L'efficacité de ce remède est incontestable aujourd'hui. On n'entend plus parler que de guérisons merveilleuses opérées par lui, même sur des vieillards que la science avait abandonnés comme étant incurables. Pas de charlatanisme! Le *Diamond Rheumatic Cure* est proclamé le *remède plus ultra!* Que ceux qui souffrent lui donnent leur confiance; ils ne seront pas déçus. Les douleurs rhumatismales les plus aiguës disparaissent comme par enchantement en faisant usage du *Diamond Rheumatic Cure*. Que ceci soit un avis à tous les affligés. (Voir aux annonces.)

Voici l'alphabet généralement en usage chez les opérateurs de télégraphe au Canada :

LETTRES.		
A.—	B....	C...
D—.	E....	F.—.
G—.	H....	I..
J—.	K—.	L—
M—.	N—.	O..
P.....	Q—.	R..
S..	T—.	U—.
V....	W—.	X—.
Y... .	Z... .	& ...
NOMBRES.		
1.—.	4....	7—.
2.—.	5—.	8....
3.—.	6.....	9—.
		0—

PONCTUATION.

Point ..—	Citations—
Virgule —.—	Parenthèse—
Interrogation—	
Exclamation—	

Le nombre des bâtiments qui ont visité notre port, depuis le commencement de la saison jusqu'à hier, est de 668, dont 102 venus des ports des Provinces Maritimes, 564 ont depuis repris la mer, dont 82 appartenant aux Provinces Maritimes. En conséquence, il en reste encore 104 dans le port. Il y a aussi 30 bâtiments dans le port de Montréal.

Depuis l'ouverture de la navigation, 141 bâtiments ont été licenciés à la douane de Québec, pour le commerce local de la Province.

MM. De Wolfe et Powell, agents pour le navire *Pocahontas*, ont appris que ce navire est à la côte sur le Rocher Percé, près de Cacouna. Le vapeur *Conqueror* va être envoyé pour le retirer de cette position. Le *Pocahontas* venait de Liverpool avec un chargement de sel.

Un nommé Cousineau, de St. Calixte, a trouvé la mort dans les circonstances suivantes, la semaine dernière.

Voulant lever de l'écorce de pruche, il abattit l'un de ces arbres qui, en tombant, ébranla un mérisier sec qui résista cependant au choc. Cousineau était occupé avec deux de ces compagnons à dépouiller la pruche de son écorce, lorsque le mérisier cédant tout à coup, tomba sur lui et le tua instantanément.

M. le coroner E. Lemire, fut appelé à faire la visite du cadavre avec le Dr. Leclerc, de St. Lin.—*Les Laurentides*.

M. Alfred Wheeler, des douanes vient de faire cadeau à la société littéraire et historique d'un singulier poisson, couvert d'écaillés et ayant deux espèces de cornes sur la tête, et deux autres dans la partie postérieure. Il ressemble beaucoup à un petit cochon. Il a été pris aux Barbades. Il appartient à la famille des *Ostacionidae*.—*Journal de Québec*.

ERRATA

Au 27ème vers de la pièce de poésie de M. Philéas Huot, publiée dans notre dernier numéro, au lieu de : " *Seraient-ce, sur le seuil, nos mères radieuses* " c'est : " *Serail-ce, sur le seuil, ma mère radieuse* " qu'il faut lire.

Dans la dernière poésie de M. Chapman publiée dans *L'Opinion Publique*, au lieu de :

Elle hésitait... Soudain un grand coup de tonnerre
Retentit, puis un corps sur le pavé roula.

Lisez :

Elle hésitait toujours... Tout à coup, ô mystère!
Ebranlant tous les toits, un grand coup de tonnerre
Retentit, etc., etc.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

FRANCE

Paris, 27.—A la séance d'aujourd'hui, les sièges de la droite étaient bien remplis, les membres absents étant tous revenus. Le comité d'initiative fit son rapport concernant les résolutions de dissolution demandant à l'Assemblée d'établir un gouvernement définitif ou de se dissoudre. Après des scènes turbulentes, le débat fut ajourné à mercredi.

On croit que la discussion du budget occupera l'Assemblée jusqu'au 8 août, époque où la Chambre s'ajournera jusqu'au 15 novembre. Les vacances seront plus courtes qu'on s'y attendait parce que les conservateurs craignent qu'un long ajournement ne fasse pencher le centre gauche vers la dissolution. Les députés en faveur de la dissolution, comptent sur la réussite après l'ajournement.

Paris, 28.—Aujourd'hui on a lu dans l'Assemblée un rapport du comité d'initiative sur la motion Duval demandant la dissolution. Ce rapport expose que l'impuissance de la présente assemblée a été montrée d'une manière évidente dans les récents débats d'un comité du bureau de l'Assemblée pour nommer un comité de permanence. Le rapport insiste pour que l'ajournement soit aussi court que possible. M. Brisson, radical, demande si les intrigues monarchiques seraient tolérées pendant l'ajournement. Le duc de la Rochefoucauld a déclaré que les légitimistes se réservaient le droit de travailler dans les intérêts monarchiques par tous les moyens légaux.

M. Chabaud-Latour, ministre de l'Intérieur a répondu d'une manière évasive à l'insinuation de M. Brisson. Les membres de la gauche se montrèrent mécontents et devaient présenter une nouvelle motion à ce sujet. Le comité sur la motion de M. Maladris pour l'ajournement a été adopté.

Les juges nommés pour examiner le cas du Col. Stoffel, l'un des principaux témoins dans l'affaire Bazaine, a fait rapport qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes pour une incarcération.

Paris, 29.—Le débat sur les résolutions pour la dissolution a eu lieu aujourd'hui à l'Assemblée.

M. de Lapière se prononça contre la dissolution de l'Assemblée disant que ces résolutions étaient présentées dans le but de tirer vengeance des votes qui avaient fait rejeter la république et le plébiscite.

M. Chabaud-Latour, ministre de l'Intérieur, parla aussi contre la dissolution. Il rappela à l'Assemblée que par la loi de mars 1873 elle s'engageait, avant de se dissoudre, à voter une constitution. Lorsque les pouvoirs présidentiels seront solidement établis, les représentants pourront se présenter devant leurs électeurs, sans danger pour l'ordre public.

M. Duval et plusieurs autres parlèrent en faveur de la dissolution, soutenant que le sentiment de malaise et d'incertitude créé par le présent état de choses paralysait les affaires et que le seul remède pour sortir de cette situation était un appel au peuple.

Le vote ayant été pris, la résolution de M. Léon de Malville pour la dissolution fut rejetée par 332 contre 374.

M. Duval retira ensuite la motion dans le même sens qu'il l'avait présentée.

Paris, 29.—Le *Temps* dit que l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie sont convenues d'exercer de concert une surveillance active sur les côtes d'Espagne.

Paris, 31.—Aujourd'hui a eu lieu à l'Assemblée le débat sur la prorogation. M. Gambetta fit un discours à sensation contre la prorogation, mais toutes ses conclusions furent en faveur de la République.

Il dit que la prorogation avait pour seul but d'interrompre les délibérations de l'Assemblée et il tient la droite pour responsable de tout ce qui pourrait arriver.

Il pense que le septennat est aussi impossible que la monarchie; il demanda l'établissement de la république qui donnerait à la France la paix et l'union et il termina en demandant que l'état du siège soit levé.

L'orateur fut chaleureusement applaudi par la gauche.

Pendant le débat, le marquis de Franclieu, légitimiste, déclara qu'il considérait comme étant de son droit et de son devoir, de faire tout en son pouvoir pour le rétablissement de la royauté.

Cette déclaration causa une vive sensation à la gauche qui demanda quelles étaient les vues du gouvernement à ce sujet.

Le général de Cissey, vice-président du conseil des ministres, dit que le gouvernement s'efforcera en déployant de la fermeté et de l'impartialité, de faire respecter ses pouvoirs par tous les partis.

Une motion pour lever l'état du siège fut rejetée par un vote de 223 oui contre 336 non.

La motion d'ajournement du 6 août au 30 novembre fut finalement adoptée par une forte majorité.

Paris, 31.—La presse pense que l'arrivée de l'escadre prussienne sur les côtes de l'Espagne, poussera la marine espagnole à se prononcer en faveur des Carlistes.

Le *Temps* dit qu'on a commencé l'émission d'un emprunt de \$6,000,000 pour les Carlistes et que les souscriptions déjà recueillies ont permis l'envoi de \$2,000,000 en Espagne.

Paris, 1er.—Le ministre annonce que l'épouse de Don Carlos a quitté Pau.

Paris, 1er.—Il y a eu des scènes de violence dans l'Assemblée, aujourd'hui. M. Distria, bonapartiste, a dit que les républicains reculaient devant les honnêtes gens.

Aujourd'hui, il a été sommé de répéter les mêmes paroles; ce qu'il fit immédiatement. Viéton, républicain, lui donna un démenti et plusieurs députés de la Gauche se ruèrent vers lui en faisant du tapage avec leurs pieds. Le président de l'Assemblée a suspendu la séance.

Il est probable que ce tumulte donnera lieu à plusieurs duels.

Paris, 2.—La police fait encore des recherches chez les bonapartistes éminents et s'empare de tous les documents qu'elle trouve.

New-York, 2.—Une dépêche de Paris dit que de sérieuses complications se sont élevées entre la France et la Prusse concernant les affaires espagnoles.

ESPAGNE

Madrid, 27.—Quarante et un Carlistes, la plupart ecclésiastiques ou nobles ont été arrêtés à Barcelone. Ce sont les représentants qui exercent les républicains contre les Carlistes.

Il est rumeur que les Carlistes ont subi une nouvelle défaite.

Bayonne, 30.—Les Carlistes prétendent avoir remporté une grande victoire sur les républicains entre le château de Gollet et Figueras près de la frontière. Les pertes sont fortes des deux côtés.

Les Carlistes nient avoir commis les atrocités dont on les accuse à Cuenca et à d'autres places.

Berlin, 1er.—La *Gazette* de l'Allemagne du Nord déclare que l'objet pour lequel le gouvernement a envoyé une escadre dans les eaux espagnoles, est de protéger les Allemands résidents en Espagne.

AUTRICHE

Vienne, 27.—Anselme Rothschild, de cette ville est mort aujourd'hui.

ANGLETERRE

Londres, 26.—L'*Imparcial* fait voir dans un article énergique la complicité avouée de la France avec les Carlistes et déclare que si les représentations diplomatiques n'ont aucune influence, l'Espagne devra adopter d'autres mesures envers la France et chercher des alliés.

Les journaux français soutiennent que les frontières espagnoles sont bien gardées par les autorités françaises et que les effets de guerre qui parviennent aux Carlistes sont importés d'Angleterre par la mer.

Londres, 30.—Les journaux de Vienne disent que l'Autriche a reçu une circulaire de la Prusse, demandant au gouvernement de s'unir à elle pour mettre fin aux atrocités des Carlistes en Espagne, et que le gouvernement autrichien a répondu favorablement.

Le *Morning Post* rapporte que la Prusse proposera la reconnaissance du gouvernement espagnol au Congrès de Bruxelles. On rapporte que le gouvernement de Versailles a notifié le cabinet espagnol que la France agira de concert avec les autres puissances pour la reconnaissance de la république espagnole.

ALLEMAGNE

Berlin, 27.—Les journaux d'ici disent que la guerre entre la Prusse et la Chine est inévitable à cause des empiètements de ce dernier pays sur Kashgai.

Une dépêche de Kissengen, rapporte que la santé de Bismarck s'améliore, mais sa blessure n'est pas encore cicatrisée et le prince ne peut pas écrire.

Berlin, 27.—Le Dr. Jonizewski, évêque, coadjuteur de Posen a été arrêté pour avoir violé les lois ecclésiastiques de l'empire. Il a été condamné à 15 mois d'emprisonnement.

Berlin, 29.—L'empereur Guillaume doit visiter l'Italie cette année; il est probable qu'il fera ce voyage pendant l'automne.

La *Correspondance Provinciale* émet l'espérance que la visite de l'escadre allemande sur les côtes de l'Espagne opérera un changement heureux sur les affaires d'Espagne.

La *Gazette* de l'Allemagne du Nord dit que l'escadre quittera les eaux anglaises vers le 1er août pour sa nouvelle destination.

Londres, 28.—La *Gazette de Cologne* dit que le prince Hapenhohle, ambassadeur de la Prusse à Paris, a officiellement averti le Duc de Cazes, ministre des affaires étrangères que la France enfreint les lois de la guerre à propos des Carlistes. Une flotte allemande sera envoyée sur les côtes d'Espagne et la Prusse est décidée de prendre des mesures rigoureuses contre les Carlistes.

Londres, 29.—Le *Morning Post* rapporte que le gouvernement prussien est actuellement engagé dans des négociations qui tendraient à mettre fin à l'insurrection carliste.